



Commune de
St-Sulpice

MUNICIPALITÉ

PRÉAVIS N° 08/2025
AU CONSEIL COMMUNAL

**DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 33'000.-
POUR LA MISE À JOUR EN WINDOWS 11 DU PARC INFORMATIQUE**

DÉPÔT DU PRÉAVIS AU CONSEIL COMMUNAL	LE 25 JUIN 2025
SÉANCE DE COMMISSION	LE 26 JUIN 2025 OU LE 2 JUILLET 2025
DÉPÔT DU RAPPORT DE COMMISSION AU GREFFE	LE 28 AOÛT 2025
VOTE DU CONSEIL COMMUNAL	LE 10 SEPTEMBRE 2025

St-Sulpice, le 5 mai 2025

**DEMANDE D'UN CRÉDIT DE CHF 33'000.-
POUR LA MISE À JOUR EN WINDOWS 11 DU PARC INFORMATIQUE**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil communal à accorder à la Municipalité un crédit de CHF 33'000.- aux fins de mettre à jour les ordinateurs communaux en version Windows 11 et de remplacer ceux qui ne seront pas compatibles.

2. CONTEXTE

Microsoft a informé les utilisateurs que le support de Windows 10 prendra fin le 14 octobre 2025. Après cette date, Microsoft ne fournira plus de mises à jour logicielles gratuites à partir de Windows Update, d'assistance technique ou de correctifs de sécurité pour Windows 10.

Bien que le système d'exploitation continue de fonctionner par la suite, il est impensable pour une administration communale de continuer à l'utiliser sans mises à jour car les risques de piratages, bugs ou incompatibilités seront trop importants. Un passage à Windows 11 (W11), voulu par Microsoft parce qu'il offre une bien meilleure sécurité, est donc indispensable.

3. PROJET

La date du 14 octobre 2025 est connue depuis octobre 2024. Une analyse de notre parc informatique a été menée depuis par notre prestataire Malera afin de connaître le nombre d'ordinateurs non-compatibles à remplacer et ceux qui peuvent être migrés en W11.

Le renouvellement des ordinateurs étant constant dans la commune, Malera a entrepris de remplacer en priorité les PC non-compatibles, et ceci en 2024 déjà. Sachant que la demande en nouveaux ordinateurs allait être très forte, un grand nombre de sociétés et de privés devant remplacer leurs équipements, des commandes ont déjà eu lieu en profitant d'actions diverses.

Finalement, en 2025, sur les 56 ordinateurs portables et fixes que compte la commune, les mises à jour et remplacements d'ordinateurs se présentent de la manière suivante :

Ordinateurs fixes compatibles, frais de mises à jour	2	CHF 300.-
Ordinateurs fixes non-compatibles, achat et configuration	4	CHF 4'000.-
Ordinateurs portables compatibles, frais de mise à jour	33	CHF 5'000.-
Ordinateurs portables non-compatibles, achat et configuration	11	CHF 14'000.-
Docking station, périphériques, écrans, en fonction des besoins	Bloc	CHF 6'700.-
Total net		CHF 30'000.-
TVA 8.1 %		CHF 32'430.-
Arrondi		CHF 570.-
Total TTC		CHF 33'000.-

Ces équipements neufs ou mis à jour seront amortis en cinq ans, en accord avec le modèle comptable harmonisé MCH2.

4. CONCLUSIONS

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ST-SULPICE


- vu le préavis municipal n° 08/2025,
- ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de son étude,
- attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,


DÉCIDE


- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 33'000.- pour la mise à jour en Windows 11 du parc informatique ;
- de financer ces investissements par la trésorerie ou par l'emprunt.

Adopté par la Municipalité en séance du 5 mai 2025.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :  E. Dubuis

La Secrétaire :  S. Decré



Délégué municipal : M. Olivier Matthey